

<b>PROCÈS VERBAL RÉUNION DU 4 FEVRIER 2022</b>
--

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, **dûment convoqué le 27/01/2022**, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Christophe COURSON, Monsieur Jacques PROVOST, Madame Laure RAVERAU, Monsieur Éric MARTINY, Madame Maria VEIGA

Absent excusé : Monsieur Denis RODRIGUEZ

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jérémy SIBOUT a été désigné comme secrétaire de séance.

### **DÉLIBÉRATIONS**

#### **N° 2022 - 01**

#### **Objet : Convention avec l'Agence Technique Départementale de l'Yonne – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des aménagements de voirie en agglomération**

Un projet de convention élaboré par l'Agence Technique Départementale de l'Yonne relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réfection des trottoirs en agglomération – rue du Chemin de César – RD 42 et rue des Jacquins – VC n° 5 est proposé au Conseil Municipal

Cette mission estimée sur un temps de 12 jours comprend une phase programme, une assistance pour la mise en place des entreprises de travaux, la phase travaux et la phase réception et parfait achèvement. Le coût d'intervention total s'élève à 3 900,00 € HT. Le Conseil accepte la convention

#### **N° 2022 – 02**

#### **Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal,

Que, compte tenu du départ à la retraite de l'actuelle secrétaire, il convient de remplacer cet agent.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emploi de la filière administrative (adjoint administratif / principal de 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe). La rémunération sera fonction de la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs et de l'échelon

Le conseil valide la création d'un emploi permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et selon les modalités décrites ci-dessus.

#### **N° 2022 – 03**

#### **Objet : Demande de subventions pour installation de vidéosurveillance sur la commune de Jouy**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le souhait de la commune de mettre en place un système de vidéoprotection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs (délibération n° 2021\_17 du 28 mai 2021). Afin de compléter plus précisément le coût et le plan de financement de ce projet, une nouvelle délibération est prise. Ce projet prévoit l'installation de dix caméras à quatre endroits de la commune pour un coût estimé à 14 270,00 € HT.

Afin de financer ce projet, le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) sera sollicité. Si cette demande n'est pas acceptée, un dossier pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sera déposé. Le Conseil Départemental sera également sollicité au titre de la subvention « Villages de l'Yonne ». Le Conseil valide la demande de subventions aux différents organismes

#### **N° 2022 – 04**

Le renouvellement de l'autorisation est donné à Madame le Maire pour la signature des conventions financières avec le SDEY inférieures à 20 000,00 €

### **AUTRES POINTS**

- Travaux en cours
- Concernant le projet de rénovation de l'école primaire, les candidatures reçues ont été validées par l'ATD, assistant technique à la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Le préprogramme sera transmis à ces entreprises afin qu'elles nous soumettent leurs propositions de travaux pour cette rénovation et mise en accessibilité

- Le devis de CIVB est validé pour la réparation de la pompe de relevage des Patouillats, son remplacement n'est pas jugé nécessaire dans l'immédiat
  - Le système d'ouverture de l'école maternelle montre quelques défaillances, un devis sera demandé pour le remplacement éventuel de la tringlerie, en cas de dysfonctionnement avéré.
  - Dans la cuisine de la salle des fêtes, la crédence sera installée prochainement. Les murs de la salle des fêtes – restaurant scolaire seront repeints pendant les vacances de février.
  - L'agent communal aidé des élus installeront le plancher dans le local communal de la cour de l'école. De même, pendant les vacances de février, une équipe communale effectuera des travaux de recherche de la fuite d'eau du vestiaire, dont l'emplacement n'a pu être détecté par Véolia.
  - Boîte à livres : Réception des 1<sup>ers</sup> livres en mairie (remerciements aux donateurs). Le règlement réalisé par les enfants de CE2, CMI, CM2 est en cours de réalisation. Après mise en place, un suivi régulier sera assuré par Monsieur Jacques Provost
  - Une réunion avec l'équipe projet, pour la création d'un City Park, est programmée le 10 février prochain.
  - Pour les illuminations de Noël 2022, de nouvelles prises seront installées dans des hameaux ainsi que l'achat de nouvelles décorations pour compléter l'existant, neuves ou reconditionnées – à voir.
    - Sécurité incendie/secours à personnes
  - La citerne souple, installée au hameau des Bordes, a été validée par le SDIS et, cette réserve d'eau est donc maintenant opérationnelle
  - Pour 2022, il reste à terminer la mise en service du point d'eau au hameau des Blins et à envisager l'aménagement d'une DECI sur le hameau des Rétifs – à voir avec les propriétaires de la parcelle où est situé ce point d'eau. La borne incendie à Ruzé est à surveiller, une fuite légère a été constatée en 2021.
  - La société HIS (Hélicoptère Ingénierie Système), en lien avec le SDIS et le SAMU, a pris contact avec la mairie pour proposer une technique permettant l'atterrissage d'un hélicoptère sur le stade en pleine nuit. Le Conseil Municipal propose de donner suite au projet. Un devis sera demandé pour cette installation. La participation financière du Département est envisageable pour ce projet.
    - Travaux de voirie
  - Un arasement des accotements est à prévoir sur certaines voies communales. La Voie Communale n° 106 – dite Route de Chéroy, qui a été refaite en 2004/2005, présente du faïençage à certains endroits, il faudra effectuer une rénovation.
    - Site Internet
- Madame Josy Fronton nous accompagne sur ce projet en cours, 1<sup>ère</sup> étape terminée avec l'hébergement du site et nom de domaine réservé.
- Fête de Jouy – Vide greniers (17 et 18 septembre)
  - Réservation des forains et du feu d'artifice
    - Journées du Patrimoine
  - L'église sera ouverte samedi 17 septembre. Une animation musicale sera possible sur ce jour.
    - Elections présidentielles
  - Les permanences du bureau de vote pour les élections présidentielles du 10 et 24 avril prochain sont mises en place.

